



Inscription individuelle au réseau Médi@'pass

N° de carte :

Date :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Adresse :

Numéro de rue :

Rue :

Complément d'adresse :

CP :

Ville :

Pays :

Tel :

Mail :

Cocher les cases :

- ◇ J'autorise le réseau Médi@'pass à m'envoyer des informations (programmation, mails etc)
- ◇ J'accepte les conditions du règlement intérieur
- ◇ J'autorise (ma) mon (les) enfants dont j'ai la charge à s'inscrire au réseau et à emprunter des documents sous ma responsabilité

Signature :



Rappel des conditions du règlement intérieur

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR L'USAGER

- **Consultation sur place gratuite** – inscription non obligatoire
  - **Inscription gratuite et obligatoire** pour tout emprunt
  - **8 documents tous supports** confondus par carte pour 3 semaines
  - **30 documents/carte pour les collectivités** (Ecoles, Assos...)
  - Carte individuelle gratuite pour les habitants de la CCSA et de la commune de Momignies
  - **Carte gratuite pour les collectifs** ( associations, écoles etc) du territoire y compris Momignies – 30 documents par carte
  - 5€ pour les habitants extérieurs à régler au PIDE de Fourmies
  - 2 € en cas de perte ou détérioration à régler au PIDE de Fourmies pour tous
  - **Réservations** : tout usager a le droit à 2 réservations par carte
  - Les réservations peuvent être effectuées sur place ou en ligne sur le portail du réseau à l'adresse suivante <http://ccsa.reseaubibli.fr/>
  - Un mot de passe vous est donné lors de la première visite sur le portail. Nous vous conseillons de le personnaliser.
  - **Copies gratuites** dans la limite de 4 copies A4recto-verso ou vous pouvez présenter votre clé USB à l'agent d'accueil qui se chargera de vérifier la présence de virus.
  - **Tout retard fera l'objet d'une lettre de rappel.** Au bout de 3 relances le remboursement des documents vous sera demandé par le Trésor public
  - Les animaux de personnes en situation de handicap sont les seuls autorisés
  - Le vapotage et l'usage du tabac sont interdits
  - Les détails du règlement sont consultables en ligne via le portail <http://ccsa.reseaubibli.fr>
  - En cas de besoins vous pouvez appeler les responsables des différents établissements pour obtenir des informations, renouveler vos prêts ou régler un litige lié à des documents
- Bonnes découvertes ! A bientôt !

Les équipes du réseau Médi@'pass